



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

campagne publicitaire à Béziers

Question au Gouvernement n° 403

Texte de la question

CAMPAGNE PUBLICITAIRE À BÉZIERS

M. le président. La parole est à Mme Nadia Hai, pour le groupe La République en marche.

Mme Nadia Hai. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues du groupe REM de la délégation aux droits des femmes s'adresse à Mme la secrétaire d'État Marlène Schiappa. J'entends d'ici certains qui penseront tout bas : « Voici une énième question sur les violences faites aux femmes » ...

M. Aurélien Pradié. Pensez pour vous !

Mme Nadia Hai. ...et je réponds : « Oui, hélas ... »

Oui, madame la secrétaire d'État, vous voilà encore une fois sollicitée sur la question des violences faites aux femmes. Oui, nous avons de nouveau de quoi nous indigner quant aux droits des femmes dans un grand pays comme la France, où sévissent encore des esprits rétrogrades, obsédés par le populisme à tout prix, prêts à banaliser la violence et l'atteinte à la dignité des femmes.

Ma question fait suite à l'indignation suscitée par la campagne publicitaire de très mauvais goût diffusée dans la ville de Béziers – financée, qui plus est, sur les fonds publics. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, UAI, NG, FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*). L'écho dont elle bénéficie aujourd'hui n'honore aucunement son auteur, a fortiori élu de la République.

Certes, la liberté d'expression est un joyau de notre République. Pour autant, elle ne peut excuser l'atteinte aux autres libertés et à nos valeurs, en l'occurrence le respect des droits des femmes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs.*) Alors nous disons : « Non à la banalisation des violences faites aux femmes ! Non à la banalisation des propos sexistes et violents à l'égard des femmes ! Non à la banalisation des images réductrices de la place de la femme dans notre société ! »

Pour toutes ces femmes anonymes, victimes de violences chaque jour, il est de notre devoir de faire preuve d'une vigilance sans faille. Madame la secrétaire d'État, alors que nous nous apprêtons à légiférer contre les violences faites aux femmes, pourriez-vous indiquer à la représentation nationale la forme que peut prendre cette indignation collective au niveau de l'État ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG et sur plusieurs bancs des groupes UAI, GDR et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mme Huguette Bello. Elle est secrétaire d'État, elle n'est pas ministre.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes*. Merci pour cette intervention très pertinente et très à propos. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*) Madame la députée, mesdames et messieurs les députés de la délégation aux droits des femmes, comme vous et comme la députée de l'Hérault, j'ai été très choquée par cette énième campagne d'une commune de l'Hérault – Béziers, pour ne pas la citer –, dont le maire affiche des positions que nous connaissons tous ici.

Cette campagne est odieuse et violente, à l'égard notamment des femmes, puisqu'elle met en scène un féminicide. C'est inadmissible, d'autant plus que cela vient d'un élu de la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et NG et sur quelques bancs du groupe UAI.*) En septembre, cet élu avait déjà utilisé des images de violences conjugales pour une autre campagne. Humilier une nouvelle fois les femmes par ces agissements est ignoble.

C'est pourquoi j'ai saisi dès hier matin le préfet de l'Hérault, afin que tous les recours possibles soient activés. Dans la journée, le préfet a lui-même saisi le procureur de la République, qui a immédiatement ordonné une enquête. C'est désormais à la justice de notre pays de faire son travail. Il est de notre devoir de rappeler que les femmes ne sont jamais responsables des violences qu'elles subissent et que les élus de la République française ont la responsabilité de créer et de mener des politiques publiques permettant d'éviter toutes les formes de violences et d'en protéger les femmes.

Le Président de la République et le Gouvernement ont pris la mesure de ces enjeux en portant ce combat culturel partout. Nous restons fidèles à cette ligne, que nous partageons, madame la députée : ne rien laisser passer, jamais, nulle part. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, UAI, NG et FI et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Hai](#)

Circonscription : Yvelines (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 403

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 décembre 2017](#)